



LES CONTRIBUTIONS THÉMATIQUES "AMÉNAGEMENT URBAIN"

Vous avez fait part de vos questions et suggestions dans le cadre de la concertation publique sur le #NouveauCHURennes. Retrouvez sur cette page, alimentée régulièrement, la totalité des contributions concernant la thématique "Aménagement urbain".

23 mars 2020

En tant que non professionnel de santé, mais usager ou patient potentiel, je partage les objectifs de réorganisation du site. En effet, comme cela est indiqué dans les documents à plusieurs reprises, le site du CHU est actuellement assez anxiogène. La restructuration et l'aménagement d'espaces extérieurs paysagés, calmes, favorisant une lecture du site et donc la prise de repères paraît indispensable pour réduire l'anxiété des patients et des familles.

L'importance de ces espaces extérieurs doit se traduire dans le projet global par une sanctuarisation de certains espaces. Le risque sinon est que pour chacun des projets de bâtiments (et toujours pour des raisons valables, techniques ou économiques), ces espaces extérieurs soient réduits, par exemple pour des accès au bâtiment, des emprises liées à la sécurité (voies échelle et engins) et deviennent de fait des espaces asservis au fonctionnement des bâtiments.

On voit déjà apparaître cette dérive dans le schéma de la page 54, avec le bâtiment qui doit abriter le futur institut régional de cancérologie qui ne respecte pas l'alignement du mail hospitalo-universitaire, réduit son emprise et donc les possibilités d'aménagement et de plantation. De plus, page 55, on voit que la voie d'accès au CCP est aussi prévu sur cet espace (on imagine facilement les conflits d'usage entre piétons et véhicules, et les solutions mises en œuvre, avec par exemple la multiplication d'éléments de mobilier urbain créant de multiples sous parties et supprimant de fait le mail).

La lisibilité de ce mail et la qualité des aménagements et plantations est pourtant essentielle à la réussite du projet. Le risque sinon est de retomber dans les travers des aménagements du CHU actuel, théoriquement fonctionnels, mais dans la pratique très peu lisibles et sans aucune qualité paysagère ou récréative, alors même que la possibilité pour les patients, les usagers et les professionnels de disposer d'espaces qualitatifs est indispensable à leur bien être et donc un facteur important soit de guérison, soit de pratique professionnelle performante.

A ce stade de l'élaboration du projet, les aménagements des espaces extérieurs doivent déjà faire l'objet d'études plus précises, et surtout, les projets des futurs bâtiments doivent être conçus pour ne pas dégrader ou empêcher le projet d'aménagement paysagé. C'est l'une des conditions du succès de cette restructuration du CHU.